

PLATEFORME LOCALE

PROJET MONTRÉAL

DANS LASALLE

**L'équipe de Projet Montréal,
avec Jean-François Lefebvre
à la mairie de LaSalle, travaillera
à améliorer la qualité de vie des
lasallois.es aujourd'hui tout en
pensant à demain, notamment
en mettant la transition
socio-écologique et la lutte
aux changements climatiques
au cœur de l'ensemble de
ses décisions.**

SECTION 1.

CHOISIR LA PROSPÉRITÉ ET LA RÉSILIENCE

- a. Obtenir davantage d'investissements afin d'améliorer la qualité de vie des lasallois.es
- b. Appuyer les commerces de proximité, les PME et l'économie locale
- c. Investir dans le développement et le maintien d'emplois, notamment en développant des éco-parcs industriels.
- d. Tenir un Sommet de la transition socio-écologique
- e. Intégrer la transition socio-écologique et la lutte aux changements climatiques dans l'ensemble des programmes, du cadre réglementaire et des décisions du conseil de l'arrondissement.
- f. Amorcer une révision du cadre réglementaire afin de simplifier le processus d'attribution des permis.
- g. Éliminer les contraintes réglementaires allant à l'encontre du développement durable et de la transition socio-écologique.
- h. Soutenir le développement d'un projet de centre local et régional de promotion de la transition socio-écologique
- i. Adopter et mettre en œuvre une politique zéro-déchet inspirée par les municipalités les plus performantes.
- j. Développer une vision claire des futurs développements au bénéfice de toute la communauté lasalloise.
- k. Revitaliser les artères commerciales en mettant l'accent sur les commerces de proximité, les start-ups, l'économie sociale ainsi que l'économie circulaire.
- l. Travailler en collaboration avec la Ville-Centre afin de mettre en place des incitatifs permettant d'accroître l'attractivité de nos secteurs industriels
- m. Mettre en place des systèmes urbains de chauffage et de climatisation (SUCC), dans tous les nouveaux développements.
- n. Appuyer la création d'un Fonds d'investissement pour le développement durable, l'énergie et l'économie locale (Fiddeel).
- o. Collaborer avec les différents acteurs économiques de l'arrondissement.
- p. Diminuer les îlots de chaleur et assurer une meilleure gestion des eaux pluviales
- q. Favoriser des constructions carboneutres
- r. Promouvoir la subvention pour l'utilisation de produits d'hygiène réutilisables.
- s. Réaliser des campagnes de promotion sur le compostage à domicile et sur l'herbicyclage pour réduire le gaspillage alimentaire.

SECTION 2.

CHOISIR LA MOBILITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ

- a. Collaborer pour réaliser la ligne rose, le tramway qui reliera LaSalle au Centre-Ville
- b. Repenser le pôle de transfert modal en concertation avec la communauté
- c. Collaborer avec la STM afin d'améliorer le service d'autobus express
- d. Implanter des mesures d'apaisement de la circulation
- e. Assurer une meilleure collaboration police - arrondissement - citoyen, afin de rendre nos quartiers plus sécuritaires
- f. Améliorer progressivement l'accessibilité universelle sur l'ensemble du territoire
- g. Accroître l'offre d'autopartage et de vélo-partage.
- h. Installer des bornes de recharge pour les véhicules électriques
- i. Réviser et mettre en œuvre le plan local de déplacement (PLD) lasallois.
- j. Appuyer la création d'un groupe de travail destiné à promouvoir l'électrification et la décarbonisation du transport de marchandises.
- k. Bonifier le réseau de transports actifs

SECTION 3

CHOISIR LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE

- a. Améliorer la sécurité de tous les usagers de la route par des aménagements urbains adéquats
- b. Développer une campagne de sensibilisation sur la sécurité routière
- c. Améliorer l'entretien et la qualité de notre réseau d'infrastructures, terrains sportifs et parcs de loisirs
- d. Augmenter l'offre de camps de jours ainsi que le soutien aux associations sportives et communautaires
- e. Créer un village hivernal avec des activités sportives et multiculturelles.
- f. En collaboration avec les arrondissements voisins, développer des corridors écologiques dans le grand Sud-Ouest.
- g. Développer le réseau de transport actif et en accroître la sécurité.
- h. Améliorer les aménagements sur nos berges afin de mieux profiter de notre vie insulaire
- i. Aménager un sentier multifonctionnel et intergénérationnel, 4 saisons, sur le Canal-de-l'Aqueduc.
- j. Installer plus de toilettes publiques, notamment sur nos parcs riverains.
- k. Améliorer la cohabitation canine ainsi que la quantité et la qualité des parcs à chiens.
- l. Expérimenter un projet d'éco-pâturage et de ferme urbaine, au bénéfice des familles, tout en optimisant les ressources de la municipalité.
- m. Réintégrer l'aménagement de patinoires dans certains parcs et repenser leur entretien pour assurer une période de pratique du sport optimale
- n. Aménager des zones de végétation sauvage, notamment sur le parc linéaire du canal-de-l'aqueduc, afin d'optimiser le coût d'entretien.
- o. Créer une mini-forêt urbaine dans un parc.
- p. Assurer une meilleure collaboration police - arrondissement - citoyen, afin de rendre nos quartiers plus sécuritaires
- q. Bonifier l'éclairage des rues et des espaces publics

SECTION 4

CHOISIR LA COLLABORATION ET LA TRANSPARENCE

- a. Rapprocher la démocratie municipale des citoyens.
- b. Tenir un « Sommet de LaSalle » pour concerter les forces vives de notre milieu et en faire émerger une vision commune de développement de notre communauté
- c. Augmenter le budget participatif local pour soutenir les initiatives vertes des citoyens
- d. Mettre en place une démarche « ÉcoQuartier » pour l'ensemble des projets de redéveloppement urbain
- e. Accroître l'accès au service WiFi sur le territoire lasallois.

SECTION 5

CHOISIR LA CULTURE ET L'HISTOIRE

- a. Créer un système de livraison de livres chez les citoyens à limitations fonctionnelles, les citoyens âgés et les personnes ne pouvant se déplacer.
- b. Prévoir des espaces pour les artistes et les artisans et appuyer l'entrepreneuriat dans les domaines artistiques et culturels.
- c. Protéger, entretenir et valoriser notre patrimoine historique.
- d. Mettre en valeur les vestiges du parc des Saints-Anges.

SECTION 6.

CHOISIR LA JUSTICE ET L'INCLUSION

- a. Soutenir les initiatives visant à créer des liens entre les communautés marginalisées, les organismes communautaires et les policiers sociocommunautaires.
- b. Continuer de soutenir l'implantation, à LaSalle, d'une maison de soins palliatifs.
- c. Appuyer le développement de l'agriculture urbaine, notamment par l'adoption d'une politique d'agriculture urbaine et par la multiplication des initiatives en ce sens
- d. Mettre en place un comité d'action dans la lutte aux logements insalubres composé d'acteurs terrains (sim, inspecteurs, spvm, communauté, etc...)
- e. Développer plus de logements sociaux, abordables et communautaires.
- f. Appuyer les organismes communautaires qui luttent contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- g. Encourager l'implication des jeunes afin d'aider dans les résidences pour aînés.
- h. Encourager les gestionnaires des résidences pour aînés à aménager des jardins communautaires ou collectifs pour leurs résident.es.
- i. Accroître le nombre de mobilier urbain dans les lieux publics
- j. Appuyer les événements et activités initiés par des organismes communautaires et culturels qui créent des ponts entre les communautés.
- k. Améliorer l'accessibilité universelle de nos parcs et diversifier l'offre afin de répondre aux besoins de tous les usagers.
- l. Encourager et promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusivité à l'arrondissement et donner l'exemple pour l'ensemble des employeurs LaSallois.



SUIVEZ-NOUS

 [Projet Montréal LaSalle](#)
 [/ProjetMontreal](#)

 [/ProjetMontreal](#)
lasalle.projetmontreal.org